Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260331-2026_3_25-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le trente-et-un mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

27 mars 2026

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, Mme JEGO Anne-Marie, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, M. HUET Pascal, *Adjoints* ;
Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme HERVE Nadia, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, M. BERTRAND Romain, M. JEANNOT Mathieu, Mme LE COTILLEC Clémence, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 17

Représentés : M. HUET Pascal par M. CAGNARD Hervé
Mme RIO Annick par Mme JEGO Anne-Marie

Votants : 19

Secrétaire de séance : Mme DUVERGER Cécile

n° 2026-3-25 : Délégué municipal auprès de l'association « Le Souvenir Français »

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que « Le Souvenir Français », créé en 1887, est une association nationale reconnue d'utilité publique en 1906.

Dans le Morbihan, Le Souvenir Français comprend 15 comités. Dans notre commune, le Souvenir Français est représenté par le Comité de la Baie de Quiberon – Ria d'Etel. Les activités du Comité s'étendent sur le canton de Quiberon et les communes de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert soit 19 collectivités.

Le Souvenir Français a pour vocation :

- De conserver la Mémoire de ceux et celles qui sont morts pour notre pays en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés en leur honneur,
- D'entretenir leur Souvenir en inculquant aux générations suivantes, le sens du devoir, le don de soi-même, l'amour de son pays et le respect de notre civilisation et de ces valeurs.

Afin d'assurer le lien entre la commune et l'association il serait opportun de désigner un délégué issu du Conseil Municipal.

Il est proposé la candidature de Monsieur Pascal HUET

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE : Monsieur Pascal HUET délégué municipal auprès de l'association « Le Souvenir Français »

La secrétaire de séance
Cécile DUVERGER

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)